



08 BP 755 Cotonou
BÉNIN
Tél. : +229 21 30 76 84
mdc.info@gouv.bj
www.developpement.gouv.bj

Cinquante-septième session de la Commission de la population et du développement



Madame la Présidente de la cinquante-septième session de la
Commission de la population et du développement (CPD);
Mesdames et Messieurs, les Chefs de Délégation ;
Madame la Vice-



maternel intra-hospitalière à 171,8 pour 100 000 naissances vivantes en 2022. Ce progrès est essentiellement porté par nos interventions en matière de santé communautaire, de renforcement du plateau technique, de gratuité de la césarienne, de réorganisation de la carte sanitaire ainsi que par le programme d'assurance universelle actuellement en cours.

En matière d'élimination des violences basée sur le genre et aux pratiques néfastes, mon pays a renforcé son arsenal juridique avec l'adoption de la loi n° 2021-11 du 20 décembre 2021 portant dispositions spéciales de répression des infractions commises à raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin. Par ailleurs en 2021, nous avons réformé l'Institut National de la Femme (INF) qui fait la promotion de la femme et lutte contre les discriminations et les violences à l'égard de celles-ci. Avec ces mesures,